

Date :
Prénom et nom :

Section APPRENTISSAGE

COMPRÉHENSION ÉCRITE | Stade 2 | Niveau 6

Domaine	Monde du travail
Situation	Recherche d'emploi
Intention	Lire une offre d'emploi détaillée

SUPPORT	• <i>Orthophoniste</i>
----------------	------------------------

Crédits iconographiques : Commission scolaire des Chic-Chocs, Université de Montréal

Crédits : Commission scolaire des Chic-Chocs

MONDE DU TRAVAIL | Recherche d'emploi

AMORCE

Précisez la signification du terme « orthophoniste » à partir des éléments le constituant.

orth(o) :

phonie :

« orthophoniste » [ɔʁtofɔnist] :

DÉCOUVERTE

Compréhension générale



Lisez la partie 1 de l'offre d'emploi *Orthophoniste*. Remplissez le tableau.



**Commission scolaire
des Chic-Chocs**

Offre d'emploi - ORTHOPHONISTE -

Partie 1

NATURE DU TRAVAIL :

L'emploi d'orthophoniste comporte plus spécifiquement le dépistage et l'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole et de la voix, et la détermination d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie ou en audiologie dans un but de prévention, de réadaptation ou de rééducation. L'orthophoniste s'assure de la mise en œuvre du plan de traitement et d'intervention.

	Partie 1	
1.	l'employeur	
2.	le type de poste	
3.	la clientèle	
4.	les fonctions reliées à ce poste	

MONDE DU TRAVAIL | Recherche d'emploi

Compréhension détaillée

1.  Prenez connaissance de la partie 2 de l'offre d'emploi *Orthophoniste*. En fonction du texte, rétablissez l'ordre de la description des tâches présentées dans le tableau.

Partie 2

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

- L'orthophoniste analyse les besoins de l'élève qui présente des problèmes au plan de la communication. Elle ou il analyse et interprète les renseignements recueillis dans le but d'évaluer les troubles de l'audition, du langage, de la voix et de la parole et de déterminer un plan de traitement adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.
- Elle ou il participe à l'élaboration et à la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.
- Elle ou il contribue à la planification, à la réalisation ou à la supervision des activités en vue de prévenir l'apparition de problèmes de communication ou de dépister les difficultés de communication, en complémentarité avec les autres intervenantes et intervenants impliqués.
- Elle ou il intervient auprès des groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou auprès d'élèves présentant des problématiques particulières afin de faciliter leurs apprentissages et leur insertion sociale.
- Elle ou il conseille et soutient l'enseignante ou l'enseignant et lui explique la nature des difficultés de communication de l'élève de façon à ce qu'elle ou il puisse adapter son enseignement et le matériel éducatif utilisé; elle ou il l'informe de l'impact de ces difficultés sur les apprentissages et l'adaptation sociale de l'élève ou du groupe; elle ou il voit à l'élaboration et à l'adaptation du matériel éducatif; elle ou il contribue au choix de moyens d'aide à la communication orale.
- Elle ou il soutient et outille les membres de la famille et les autres intervenantes et intervenants scolaires; elle ou il fournit les conseils pertinents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant le développement de la communication de l'élève; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation, d'information et de sensibilisation concernant les difficultés de communication.

	Partie 2	Ordre
1.	Élaborer le plan d'intervention.	
2.	Analyser et interpréter les renseignements recueillis.	
3.	Participer à l'élaboration et à la mise en application du service d'orthophonie.	
4.	Intervenir auprès d'élèves présentant des problématiques particulières.	
5.	Soutenir et outiller les membres de la famille et les autres intervenants ou intervenantes scolaires.	
6.	Conseiller et soutenir l'enseignant ou l'enseignante.	
7.	Contribuer à prévenir l'apparition de problèmes de communication.	

MONDE DU TRAVAIL | Recherche d'emploi

2.  Reconstituez la partie 3 de l'offre d'emploi *Orthophoniste* en associant les éléments de la colonne de gauche à ceux de la colonne de droite, sans regarder l'offre d'emploi.

	Éléments 1
1.	STATUT :
2.	HORAIRE :
3.	LIEU D'AFFECTATION :
4.	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :
5.	ENTRÉE EN FONCTION :
6.	RÉMUNÉRATION :
7.	QUALIFICATIONS :

	Éléments 2
A	selon la convention collective du personnel professionnel
B	poste régulier à temps plein
C	établissements de la Commission scolaire des Chic-Chocs
D	dès le comblement du poste
E	Direction des Services éducatifs aux jeunes
F	35 heures par semaine
G	être membre de l'Ordre des orthophonistes du Québec

MONDE DU TRAVAIL | Recherche d'emploi

3.  Lisez la partie 4 de l'offre d'emploi *Orthophoniste*. Repérez, dans le tableau, les informations erronées. Apportez les corrections.

Partie 4

La Commission scolaire des Chic-Chocs se réserve le droit de faire passer un examen de français qui devra être réussi selon les exigences.

La Commission scolaire des Chic-Chocs a un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Tout nouvel employé à la Commission scolaire des Chic-Chocs doit se soumettre à la vérification des antécédents judiciaires tel qu'il est prévu dans la loi.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de relevés de notes et de diplômes, à l'adresse suivante :

Commission scolaire des Chic-Chocs
Service des ressources humaines
102, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S9

ou par courrier électronique : rh@cschic-chocs.qc.ca

La Commission scolaire remercie tous les candidats de leur intérêt. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Partie 4		
	Informations énoncées	Informations corrigées
1.	L'orthophoniste retenu par la commission scolaire des Chic-Chocs ne doit pas passer un examen de français.	
2.	Les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités ethniques ne peuvent pas présenter leur candidature pour le poste d'orthophoniste.	
3.	Le nouvel orthophoniste à la Commission scolaire des Chic-Chocs doit se soumettre à la vérification des antécédents judiciaires.	
4.	La candidature proposée à la Commission scolaire des Chic-Chocs doit comprendre un curriculum vitae accompagné de relevés de notes et de diplômes.	
5.	La Commission scolaire des Chic-Chocs se trouve à Gaspé.	
6.	Toutes les personnes ayant présenté leur candidature au service des ressources humaines seront contactées.	

CARACTÉRISTIQUES

1.  Repérez les actions simultanées dans chacun des deux extraits de l'offre d'emploi. Identifiez la forme verbale permettant d'exprimer la simultanéité des actions.

	Extraits	Actions simultanées	Forme verbale
1.	« L'orthophoniste élabore un plan de traitement et d'intervention en orthophonie adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins. »		
2.	« L'orthophoniste participe à l'élaboration et à la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs. »		

2.  Précisez l'idée exprimée par « tant... que » dans l'extrait suivant.

« Elle ou il participe à l'élaboration et à la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire ».

3.  Précisez qui sont les personnes qui doivent faire les actions soulignées dans les phrases tirées de l'offre d'emploi. Expliquez la formation du passif. Précisez le temps des verbes à la forme passive.

« La Commission scolaire des Chic-Chocs se réserve le droit de faire passer un examen de français qui devra être réussi selon les exigences. »

La personne qui doit faire l'action de « réussir » :

Formation de « être réussi » :

« Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. »

La personne qui doit faire l'action de « contacter » :

Formation de « seront contactées » :

POUR ALLER PLUS LOIN



1. Trouvez, lors d'une lecture complémentaire de la partie 2 de l'offre d'emploi, les locutions qui marquent l'intention et le but.

Partie 2

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

- L'orthophoniste analyse les besoins de l'élève qui présente des problèmes au plan de la communication. Elle ou il analyse et interprète les renseignements recueillis dans le but d'évaluer les troubles de l'audition, du langage, de la voix et de la parole et de déterminer un plan de traitement adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.
- Elle ou il participe à l'élaboration et à la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.
- Elle ou il contribue à la planification, à la réalisation ou à la supervision des activités en vue de prévenir l'apparition de problèmes de communication ou de dépister les difficultés de communication, en complémentarité avec les autres intervenantes et intervenants impliqués.
- Elle ou il intervient auprès des groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou auprès d'élèves présentant des problématiques particulières afin de faciliter leurs apprentissages et leur insertion sociale.
- Elle ou il conseille et soutient l'enseignante ou l'enseignant et lui explique la nature des difficultés de communication de l'élève de façon à ce qu'elle ou il puisse adapter son enseignement et le matériel éducatif utilisé; elle ou il l'informe de l'impact de ces difficultés sur les apprentissages et l'adaptation sociale de l'élève ou du groupe; elle ou il voit à l'élaboration et à l'adaptation du matériel éducatif; elle ou il contribue au choix de moyens d'aide à la communication orale.
- Elle ou il soutient et outille les membres de la famille et les autres intervenantes et intervenants scolaires; elle ou il fournit les conseils pertinents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant le développement de la communication de l'élève; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation, d'information et de sensibilisation concernant les difficultés de communication.

MONDE DU TRAVAIL | Recherche d'emploi

2. À partir des éléments du tableau, rétablissez les cooccurrences présentes dans l'offre d'emploi.

	Verbes	Compléments	Cooccurrences
1.	contribuer	de la mise en application	
2.	analyser	à l'élaboration du plan	
3.	intervenir	auprès des élèves	
4.	s'assurer	les renseignements recueillis	

■ SYNTHÈSE ■

Remplissez la grille d'autoévaluation vous permettant de mesurer votre compréhension par la pratique réflexive.

Autoévaluation de la compréhension <i>Orthophoniste</i>			
Compétences développées			
Je comprends la description des tâches dans l'offre d'emploi.	Je suis capable de comprendre les conditions de travail.	Je suis capable de rétablir les cooccurrences utilisées dans l'offre d'emploi.	Je suis capable de comprendre les particularités des conditions d'engagement de la commission scolaire.
☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions	☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions	☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions	☐ maîtrisé ☐ besoin de renforcement ☐ questions
.....			
.....			
.....			

MONDE DU TRAVAIL | Recherche d'emploi

■ REPÈRES SOCIOCULTURELS ■

1. Connaissez-vous les ordres professionnels du Québec?
2. Connaissez-vous l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)?

